

TURBAT Frédéric
Expert comptable – commissaire aux comptes

COMMUNAUTE DU CHEMIN NEUF

10, rue Henri IV
69002 LYON

Rapport Général du Commissaire aux Comptes

Comptes Annuels - Exercice clos le 31 décembre 2011

Inscrit au Conseil Régional de Paris et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Paris
25, rue de Fontarabie - Guethary 49 - 75020 PARIS

☎ 08 11 74 00 20 📠 01 46 59 42 43 ✉ frederic.turbat@free.fr - RCS 45324647200014 • TVA : FR 24 453246472

Rapport Général du Commissaire aux Comptes

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011 sur:

- le contrôle des comptes annuels de la COMMUNAUTE DU CHEMIN NEUF, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les autres informations prévues par la loi.

Il nous appartient sur la base notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondage, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine à la fin de cet exercice.

2. Justifications des appréciations

En application des dispositions de l'article L.225-235, 1° alinéa du Code de Commerce, les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 2 octobre 2012



Frédéric TURBAT

Commissaire aux Comptes

ACTIF				PASSIF			
	Brut	Amortissement, Provisions	Net	Net 2010		2011	2010
Immobilisations corporelles	19 919 611	2 453 514	17 466 097	10 386 082	Fonds propres	13 634 571	13 634 571
Participations	2 927 475		2 927 475	2 927 403	Report à nouveau	-1 313 691	-1 057 542
Autres immobilisations financières	69 435		69 435	71 831	Résultat	6 091 219	-256 149
Total actif immobilisé	22 916 521	2 453 514	20 463 007	13 385 316	Total Fonds Propres	18 412 099	12 320 880
Stocks			288 904	300 161	Provisions	267 593	286 215
Créances et comptes rattachés			118 114	146 993	Emprunt et dettes assimilées	3 206 818	2 207 737
Créances fiscales et sociales			34 563	16 425	Dettes fournisseurs	86 252	175 161
Autres Créances			147 751	187 477	Dettes fiscales et sociales	125 791	106 645
Valeurs Mobilières de Placement			2 767	147	Autres dettes	99 176	165 160
Disponibilités			1 162 979	1 225 278			
Charges constatées d'avance			0	0	Produits constatés d'avance	20 355	0
TOTAL ACTIF	22 916 521	2 453 514	22 218 085	15 261 798	TOTAL PASSIF	22 218 085	15 261 798

	CHARGES		RECETTES	
	2011 12 mois	2010 12 mois	2011 12 mois	2010 12 mois
Achats	3 251 458	2 920 671	395 944	446 968
Variation de stocks (la Ferme)	0	-663	-11 257	-53 881
Services extérieurs	2 977 925	2 246 709	3 033 011	2 645 171
Autres services extérieurs	2 541 050	1 556 980	3 667 353	2 967 449
Impôts et taxes	379 370	341 642		
Charges sociales et frais de personnel	1 578 339	1 424 390	72 203	75 915
Autres frais de gestion courante	0	0	2 696 537	2 291 175
Dotation aux amortissements et provisions	290 525	217 537	26 100	259 950
Total des charges d'exploitation	11 018 667	8 707 265	9 879 891	8 632 747
Charges financières	19 001	11 571	6 717	18 920
Provisions financières	207	0	0	0
Charges exceptionnelles de gestion	1 199 879	1 376 950	8 443 039	1 188 029
Impôts	676	59		
Total des Charges	12 238 429	10 095 845	18 329 648	9 839 696
Excédent	6 091 219			256 149
TOTAL	18 329 648	10 095 845	18 329 648	10 095 845

en EUROS

ANNEXE

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

1. LES FAITS CARACTERISTIQUES

La Congrégation a poursuivi son activité conformément à son objet qui est de permettre à ses membres de mener en commun une vie conforme aux principes évangéliques, de conduire une activité apostolique et de formation spirituelle, de s'adonner à la prière et à l'étude de l'Écriture Sainte, d'œuvrer pour l'unité des Églises tout en pourvoyant à leur subsistance par le produit de leur travail.

La Congrégation compte 361 membres au 31 décembre 2011.

L'année 2011 a été marquée par plusieurs dons immobiliers exceptionnels, et en particulier le don de deux maisons : le foyer d'étudiants Marie Thérèse à Lyon, et l'Etoile de la mer à St Jean le Thomas d'une valeur respective de 4 900 000€ et 1 200 000€.

2. LES PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice 2011 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre
- indépendance des exercices

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation n'a été apporté.

La méthode retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est celle des coûts historiques.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

L'exercice considéré débute le 1 janvier 2011 et finit le 31 décembre 2011.

Les comptes de la Congrégation résultent de la consolidation des comptes de la Congrégation en France métropolitaine, à l'île de la Réunion, à l'île de la Martinique, et de l'exploitation agricole de l'Abbaye Notre Dame des Dombes.

3. NOTES SUR LE BILAN

Le total bilan est de **22 218 085 euros**. Il était de 15 261 798 euros au 31 décembre 2010.

31. L'ACTIF

a. L'actif immobilisé

Le montant de l'**actif net immobilisé** est de **20 463 007 euros**. Il était de 13 385 316 euros au 31 décembre 2010.

Il est composé, pour l'essentiel, du patrimoine immobilier de la Congrégation d'un montant net de 16 984 801 euros, auquel il faut ajouter 2 871 231 euros d'immobilisation financière correspondant aux parts de la Congrégation dans la SCI Montagnieu, et dans la SA Tigery, propriétaires de bâtiments occupés par la Congrégation.

La variation s'explique principalement par :

- les dons de l'abbaye de Boquen (22640) d'une valeur de 400 000€, du foyer Marie Thérèse à Lyon (69005) d'une valeur de 4 900 000€, de l'Etoile de la mer à St Jean le Thomas (50530) d'une valeur de 1 200 000€ et de trois logements pour une valeur de 800 000€,
- la vente (pour 330 000€) d'une maison à Vernaison (69390) d'une valeur nette comptable de 215 477€.

Ce patrimoine est affecté au logement et à l'apostolat des membres de la Congrégation.

La Congrégation a, par ailleurs, conclu plusieurs commodats, ou prêts à usage gratuit, lui donnant la possibilité d'utiliser gratuitement des propriétés, moyennant la prise en charge par elle-même de la totalité des frais habituellement à la charge du locataire et du propriétaire :

Commodats anciens

- Abbaye de Sablonceaux (17600)
- Studium de Chartres (28000)
- Centre Oecuménique de Chartres (28000)
- Foyer d'étudiants de Grenoble (38000)
- Foyer d'étudiants de Nantes (44000)
- Foyer d'étudiants Saint Sixte à Reims (51100)
- Monastère de Bouvines (59830)
- Maison de Ste Foy les Lyon (69110)
- Foyer du Simplon (75018)
- Clos Notre Dame à Livry (77000)

Commodat arrêté en 2011

- Foyer d'étudiants Victor Hugo (75016)

Commodat nouveau en 2011

- Foyer d'étudiants l'Assomption à Nancy (54000)

b. L'actif circulant

Le montant des **stocks** est de **288 904 euros**. Il était de 300 161 euros au 31 décembre 2010. Ceux sont ceux de l'exploitation agricole.

Le montant des **créances et comptes rattachés** est de **118 114 euros**, dont 85 322 auprès d'associations en lien avec la Congrégation. Il était de 146 993 euros au 31 décembre 2010.

Le montant des **créances fiscales et sociales** est de **34 563 euros**, intégralement remboursées à ce jour. Il était de 16 425 au 31 décembre 2010.

Le montant des **autres créances** est de **147 751 euros** (dont 20 250 de produits à recevoir). Il était de 187 477 au 31 décembre 2010 (dont 56 052 de produits à recevoir).

c. Les disponibilités

Le montant des **valeurs mobilières de placement** est de **2 767 euros**. Il était de 147 euros au 31 décembre 2010.

Le montant des **disponibilités** est de **1 162 979 euros** (dont 577 484 en placement de trésorerie ; le solde étant nécessaire pour le fonctionnement de la Congrégation). Il était de 1 225 278 euros au 31 décembre 2010.

Il n'y a pas de charges constatées d'avance, comme au 31 décembre 2010.

32. LE PASSIF

a. Les Fonds propres

Le montant des fonds propres est de **18 412 099 euros**. Il était de 12 320 880 au 31 décembre 2010.

b. Les provisions

Le montant des provisions est de **267 593 euros**. Il était de 286 215 euros au 31 décembre 2010.

Provision pour risques généraux	110 188 euros
Provision correspondant à une indemnité de la Congrégation suite à un accident.	123 669 euros versés pour un membre de
Provision pour risques	33 736 euros
Il s'agit de créances dont la date de remboursement est incertaine.	

c. Les emprunts et dettes assimilées

Le montant des emprunts et dettes assimilées est de **3 206 818 euros**. Il était de 2 207 737 euros au 31 décembre 2010.

d. Les dettes fournisseurs

Le montant des dettes fournisseurs est de **86 252 euros** (dont 66 170 de dépôt de garantie des étudiants de foyers) . Il était de 175 161 euros au 31 décembre 2010.

e. Les dettes fiscales et sociales

Le montant des dettes fiscales et sociales est de **125 791 euros**, intégralement remboursées à ce jour. Il était de 106 645 euros au 31 décembre 2010.

f. Les autres dettes

Le montant des autres dettes est de **99 176 euros** (dont 93 247 euros de charges à payer). Il était de 165 160 euros au 31 décembre 2010 (dont 159 922 euros de charges à payer).

g. Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance sont de 20 335€. Il n'y avait pas de produits constatés d'avance au 31 décembre 2010.

4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Le résultat consolidé de la Congrégation pour l'année 2011 est un profit de **6 091 219 euros**, dont une perte d'exploitation de 1 138 775€, une perte financière de 12 283€ et un profit exceptionnel de 7 242 277€ (dont 7 300 000€ de produits immobiliers exceptionnels).

Le résultat de l'année 2010 était une perte de 256 149 euros.

Le montant total des charges est de **12 238 429 euros**. Il était de 10 095 845 euros en 2010, soit une augmentation de 21 %.

Le montant total des produits est de **18 329 648 euros**. Il était de 9 839 696 euros en 2010, soit une augmentation de 86 %.

41 LE RESULTAT D'EXPLOITATION :

Le résultat d'exploitation est une perte de 1 138 775 euros et était une perte de 74 518 euros en 2010.

a. Les charges

Les charges d'exploitation sont de **11 018 667 euros**. Elles étaient de 8 707 265 euros en 2010, soit une augmentation de 27 %. Cette variation est due pour l'essentiel à l'organisation des JMJ (1 086 052€), aux travaux d'entretien à l'abbaye des Dombes (599 547€), à l'augmentation des cotisations sociales (+152 271€) et de l'aide au fonctionnement de la communauté à l'international (+227 272€).

b. Les produits

Les produits d'exploitation sont de **9 879 891 euros**. Ils étaient de 8 632 747 euros en 2010, soit une augmentation de 14 %. Cette variation est due pour l'essentiel à l'organisation des JMJ (837 326€) et à l'augmentation des dons (+404 516€) et de l'aide de la communauté venant de l'international (+90 889€).

42 LE RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier est une perte de 12 283 euros et était un profit de 7 349 euros en 2010.

a. Les charges

Les charges financières sont de **19 001 euros**. Elles étaient de 11 571 euros en 2010.

b. Les produits

Les produits financiers sont de **6 717 euros**. Ils étaient de 18 920 euros en 2010.

43 LE RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel est un profit de 7 242 277 euros et était une perte de 188 980 euros en 2010.

a. Les charges

Les charges exceptionnelles sont de **1 199 879 euros**. Elles étaient de 1 376 950 euros en 2010. Les charges exceptionnelles correspondent principalement aux aides internationales versées par la France.

b. Les produits

Les produits exceptionnels sont de **8 443 039 euros** (dont 7 300 000 pour les dons de maisons) . Ils étaient de 1 188 029 euros en 2010.

44 LE RESULTAT FINAL

Le résultat final est un profit de 6 091 219 euros et était une perte de 256 149 euros en 2010.

5. AUTRES INFORMATIONS

Aucune autre information significative n'est à signaler pour l'exercice 2011.

En 2012, la Congrégation a reçu un don immobilier exceptionnel de 4 500 000 € pour un foyer d'étudiants 57 rue du Simplon à Paris (75018).